



Flash info juin 2026

Un nouveau mode de financement pour nos futurs projets : votre avis ?

Comme vous le savez peut-être (nous en avons beaucoup parlé lors de notre AG), les conditions de réalisation de nouvelles installations photovoltaïques sont devenues plus compliquées du fait de la diminution drastique des tarifs d'achat de l'électricité, annonçant une probable disparition pure et simple de l'obligation d'achat.

De ce fait nous allons devoir nous appuyer uniquement sur la vente locale de notre électricité dans les boucles d'auto consommation collective, ce qui était d'ailleurs notre objectif. Mais avec une difficulté supplémentaire pour les futures installations, à savoir que le surplus est désormais racheté par EDF au taux dérisoire de 0,011 €/KWh.

Il faudra aussi - et ce sera indispensable - trouver les consommateurs qui accepteront d'acheter l'électricité produite par ces installations. **Nous ne pourrions prendre la décision de réaliser une nouvelle installation qu'à la condition d'avoir rassemblé suffisamment de consommateurs pour acheter l'électricité produite.**

L'autre conséquence va être la difficulté d'obtenir des prêts bancaires dans ces conditions. Nous avons donc décidé - encouragés par la réussite du projet BRETISUN - de vous proposer de **financer nous-même les futures installations, en faisant appel aux actionnaires sous forme d'apports en**

Comptes Courants d'Associés (CCA). Ceci correspond à un prêt fait à la société.

L'objet de ce sondage - sans engagement - est de nous permettre de savoir si nous pouvons compter sur suffisamment de personnes prêtes à s'engager dans ce nouveau mode de financement.

Nous avons aujourd'hui au moins trois projets en étude aux Champs Géraux, à Corseul et à Saint Lormel. Le moment venu nous lancerons des opérations de communication et de souscription ciblées sur les zones concernées, mais nous faisons d'abord appel à vous, qui nous connaissez, pour savoir sur quoi nous pouvons compter.

Voici un tableau de remboursement pour un projet de 100 kWc représentant un investissement de 70 000 €, avec l'exemple d'un apport en CCA de 1000 €

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Exemple pour un projet de 100 kWc											
Capital restant	70000	65500	60000	53500	46500	39000	31100	22800	14100	5000	
Remboursements annuels											
Capital	4500	5500	6500	7000	7500	7900	8300	8700	9100	5000	
Capital + intérêts 5 %	8000	8775	9500	9675	9825	9850	9855	9840	9805	5250	
Ex : pour un apport en CCA de 1000 €											Total
Rembts annuels :											
Capital	64	79	93	100	107	113	119	124	130	71	1000
Capital + intérêts 5 %	114	125	136	138	140	141	141	141	140	75	1291

Merci d'avance de prendre quelques instants pour répondre au sondage ci-dessous, et un bel été à vous !

[Accéder au sondage en cliquant ici](#)



Centrales Villageoises Rance Emeraude

23 avenue du Poudouvre, 22770, Lancieux

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)